

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 11 décembre 2025 à 13h**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 11 décembre 2025 à 13h, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 27 membres sur les 31 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°CA20251201

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;
Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2025

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2025.

*Nombre de présents : 19
Nombre de pouvoirs : 8
Total présents et représentés : 27
Nombre de votants : 27
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 27*

*Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 27*

*X à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés*

Transmis au Rectorat le 12/12/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Document soumis à la délibération du Conseil d'administration du 12 décembre 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

23 OCTOBRE 2025

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est réuni le :
Jeudi 23 octobre 2025, à 13 heures 30,
sous la Présidence de Madame Christine GOCHARD,
dans les locaux de Grenoble INP – UGA et en visioconférence,
46 avenue Félix Viallet à Grenoble

ÉTAIENT PRÉSENTS

Professeurs et assimilés (collège A)

Étienne GHEERAERT, Laurent LEFEVRE, Thomas REVERDY

Autres enseignants et assimilés (Collège B)

Marion DOHEN, David EON, Oliwia KURTYKA, Stéphane MANCINI, Nicolas RUTY

Personnels Ingénieurs, administratifs techniques et de service IATS (Collège C)

Patrick GUILLOU, Nancy IACONO-NOUXET, Antoine LE GRAND

Étudiants (collège D)

Victor PRELY

Représentant du Rectorat

Clément LE RUYET

Personnalités qualifiées

Alexandre BARRE, Christine GOCHARD, Isabelle MARGAIN, Pascal MIOCHE, Aimeric MOUGEOT, Serge PERUCCIO, Valérie THEROND

Autres membres de droit

Vivien QUEMA, Jean-François FRASES

Invités

Oum-EI-Kheir AKTOUF, Gülgün ALPAN, Jean-Emmanuel BROQUIN, Alice CAPLIER, Alexa CHEVALLET, Céline DARIE, Mnacho ECHEMIM, Geoffroy ENJOLRAS, Cécile GROS, Hervé GUIOL, Emmanuel MAÎTRE, Evelyne MAURET, Eduardo MENDES, Frédéric NOËL, Ioannis PARISSIS, Emmanuel PASTUREL, Stéphane PIGNARD, Bernard PINEAUX, Sophie PRIMA, Philippe PROTIN, Delphine RIU, Alain SCORDEL, Isabella ZIN-TOMASINO

ABSENTS EXCUSES

Professeurs et assimilés (collège A)

Marie-Laurence CARON, Laurent DAVOUST

Étudiants (collège D)

Romane DUBOIS, Emmanuelle GIRARD, Romane GUEDON, Rémi MUSTIERE, Syméon TAUPIAC

Personnalités extérieures

Jacques GOUDET, Jacqueline MADRENNES

Personnalités qualifiées

Pascale BAYLE-GUILLEMAUD, Christophe BEGUINET, Géraldine EYRAUD, Pierre-Alexandre FUHRMANN, Yassine LAKHNECH, Emmanuelle PERRET, Laurent RUBALDO

Autres membres de droit

Hubert HEMART, Pierre SEVEL

Invités

Lorena ANGHEL, Léa BALDET Gaëlle CALVARY, Bertrand CELSE, Cédric DI TOFANO ORLANDO, Philippe GATTA, Benoît GIROUD, David HELY, Jean-François LAC, Anne-Marie LE CAPON, Marie-

SOMMAIRE

1. Actualités & procès-verbal	6
a. Approbation procès-verbal séance du 12 juin 2025 (<i>délibération</i>).....	6
b. Approbation procès-verbal séance du 10 juillet 2025 (<i>délibération</i>).....	6
c. Actualités Grenoble INP – UGA (<i>information</i>)	6
2. Stratégie et gouvernance.....	8
a. Accréditations CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) : présentation des notes d'orientation stratégique des composantes (<i>présenté en CEVU et en CP</i>) (<i>délibération</i>)	8
b. Bilan sur la mise en œuvre des actions proposées par le Conseil des transitions (CTR) (<i>information</i>)	12
c. Point sur le projet de transformation de l'administration (PTA) (<i>information</i>)	17
d. Point sur les conditions de retour à l'équilibre (CRE) (<i>information</i>)	21
3. Formation, recherche, valorisation	23
a. Bilan de la rentrée 2025 (<i>information</i>)	23
b. Projet de formation de Grenoble INP – Phelma, UGA délocalisée au Kazakhstan (<i>information</i>)	23
c. Règlements des admissions de la Prépa INP 2025/2026 (<i>présenté en CEVU et en CP</i>) (<i>délibération simplifiée</i>)	25
d. Ouverture de nouveaux certificats de compétences en formation continue (<i>présenté en CEVU et en CP</i>) (<i>délibération simplifiée</i>)	25
e. Politique tarifaire de l'établissement en matière de formation (<i>présenté en CEVU et en CP</i>) (<i>délibération simplifiée</i>)	25
f. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) 2025/2026 (<i>présenté en CEVU et en CP</i>) (<i>délibération simplifiée</i>)	25
4. Affaires financières	25
a. Point sur la SATT Linksium Grenoble Alpes (<i>présenté en CP</i>) (<i>information</i>)	25
b. Politique voyage – Mise à jour (<i>présenté en CP</i>) (<i>délibération simplifiée</i>)....	25
c. Tarifs 2025 de mise à disposition des locaux et prestations de Grenoble INP – UGA – Mise à jour (<i>présenté en CP</i>) (<i>délibération simplifiée</i>)	25
d. Sortie d'inventaire des biens issus de l'immobilier (<i>présenté en CP</i>) (<i>délibération simplifiée</i>)	25
e. Admissions en non-valeur (<i>présenté en CP</i>) (<i>délibération simplifiée</i>)	25
f. Liquidation de la société AuRora-5R (<i>présenté en CP</i>) (<i>information</i>)	25
5. Ressources humaines	26
a. Rapport social unique 2024 et de la base de données sociales 2024 (<i>présenté en CSA et en CP</i>) (<i>délibération</i>).....	26
b. Mesures postes IATS permanents (<i>présenté en CSA et en CP</i>) (<i>délibération</i>)	27
c. Campagne emplois des personnels IATS 2026 (<i>présenté en CSA et en CP</i>) (<i>délibération</i>)	28
d. RIFSEEP : modification de l'intitulé des niveaux et ajout des agents logés (<i>présenté en CSA et en CP</i>) (<i>délibération simplifiée</i>)	29
6. Affaires réglementaires.....	30
a. Approbation des statuts du service santé étudiant (SSE) de l'Université Grenoble Alpes (<i>présenté en CEVU et CP</i>) (<i>délibération simplifiée</i>).....	30

7. Retour sur délégations du CA à l'administrateur général (<i>présenté en CP</i>) (<i>pour information</i>).....	30
8. Recueil des propositions de sujets pour l'ordre du jour du prochain CA (<i>tour de table</i>).....	30

La séance est ouverte à 13 heures 35.

Christine GOCHARD

Je vous souhaite la bienvenue à ce premier Conseil d'administration de l'année scolaire 2025/2026.

Le quorum préconisé par le règlement intérieur est atteint.

Quatre pouvoirs nominatifs ont été adressés pour ce Conseil d'administration :

- Marie-Laurence CARON a donné pouvoir à Etienne GHEERAERT ;
- Laurent RUBALDO a donné pouvoir à Valérie THEROND ;
- Pascale BAYLE-GUILLEMAUD a donné pouvoir à Christine GOCHARD ;
- Christophe BEGUINET a donné pouvoir à Alexandre BARRE.

Deux pouvoirs sont à attribuer :

- Le pouvoir de Jacques GOUDET est attribué à Isabelle MARGAIN ;
- Le pouvoir d'Emmanuelle PERRET est attribué à Serge PERUCCIO.

La procédure dématérialisée de vote des délibérations simplifiées est ouverte. Je vous remercie de voter avant ce soir pour que votre voix soit prise en compte.

1. Actualités & procès-verbal

a. Approbation procès-verbal séance du 12 juin 2025 (délibération)

Délibération proposée au CA

« *Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 12 juin 2025.* »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

b. Approbation procès-verbal séance du 10 juillet 2025 (délibération)

Délibération proposée au CA

« *Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025.* »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

c. Actualités Grenoble INP – UGA (information)

Vivien QUEMA

J'ai le plaisir de vous annoncer que Victor PRELY, représentant étudiant au sein de ce conseil d'administration, a été élu vice-président étudiant par le conseil des

études et de la vie universitaire. Il prend la suite de Tina SAILLARD, qui a été diplômée cette année.

Tous les personnels ayant rejoint Grenoble INP – UGA au cours de l'année précédente ont été accueillis lors d'une cérémonie organisée sur le campus début septembre.

Les Ol'INPiades 2025, organisées par les BDE et BDS des différentes écoles, se sont déroulées les 11 et 12 octobre 2025 sous un soleil radieux.

Le XI^e dialogue Unite! a eu lieu à Aalto, en Finlande. L'établissement a été élu à la présidence de cette alliance européenne pour les trois années à venir.

Les inter-INP auront lieu les 5 et 6 novembre à Grenoble et accueilleront pour la première fois l'INP Bretagne, créé l'année dernière et composé de deux écoles et d'un IAE. Les deux jours seront consacrés à des ateliers de réflexion, au comité stratégique de La Prépa, à l'assemblée générale et au conseil d'administration, avec également un temps convivial.

La CSAW (Cyber Security Awareness Week) Europe 2025 se déroulera à Valence, à l'ESISAR, les 13 et 14 novembre 2025.

Nous sommes entrés dans le processus d'évaluation de l'établissement par le HCERES, avec actuellement l'audition des laboratoires. La partie formation sera évaluée ultérieurement.

Quatre nouvelles formations ont été ouvertes cette année. Trois d'entre elles portent sur l'économie régénérative et les transitions. La dernière concerne le nucléaire, domaine stratégique pour la région.

Une réflexion est entamée sur la modulation des droits d'inscription. Comme de nombreux établissements d'ingénierie française, nous souhaiterions mettre en place un système qui se traduirait par des hausses pour un certain nombre d'étudiants, mais également par des exonérations partielles ou totales pour d'autres. Il est possible que nous traitions ce point lors du prochain conseil d'administration en décembre. Dans ce cas, un travail de réflexion et de préparation aura lieu en amont avec les étudiants et les personnels.

Les projets portés dans le cadre de France 2030 connaissent une belle dynamique. Quatre nouveaux projets visent à muscler l'établissement dans des domaines considérés comme stratégiques par l'Etat français : design et conception pour les transitions, réseaux pour la transition énergétique, électronique de puissance pour les véhicules électriques, énergie positive (projet PEP'S). Nous sommes le site, hors Paris, qui concentre le plus grand nombre de projets.

Isabella ZIN TOMASINO

L'objectif du projet PEP'S est de proposer des solutions pour une ville durable et des bâtiments innovants.

Vivien QUEMA

Je remercie les porteurs de ces projets et les écoles qui les mettront en œuvre. Ils témoignent de la dynamique de l'établissement.

Nos étudiants sportifs de haut niveau ont obtenu des médailles dans différentes compétitions (championnat du monde jeune de biathlon, championnat du monde de ski alpinisme, jeux mondiaux universitaires de Turin). Un étudiant a récemment intégré le groupe 1 de l'équipe de France de ski de fond en vue d'une éventuelle qualification pour les Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026. Nous sommes heureux et fiers de les soutenir tant ils contribuent au rayonnement de l'établissement et je remercie les enseignants et les écoles qui leur permettent de pratiquer leur sport à haut niveau tout en suivant des études.

Grenoble INP – UGA a pris officiellement la présidence du réseau RESCIF (réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la francophonie) en juillet.

Un laboratoire commun vient d'être créé entre le LGP2, le CNRS, l'UGA, Grenoble INP – UGA, l'Agefpi et le groupe Fedrigoni, producteur mondial de référence de papiers spéciaux, de matériaux auto-adhésifs et RFID.

Le Cristal du CNRS a été attribué à Akila MOKHTARI, directrice administrative et financière au laboratoire GIPSA. Un cristal collectif a été attribué aux personnels de l'école de physique des Houches. Laura CHAIX, de l'institut Néel, a obtenu une médaille de bronze.

Un séminaire sera donné début novembre au Collège de France par Nouredine HADJSAID, spécialiste des réseaux électriques, dans la cadre d'une chaire sur la transition énergétique.

Deux nouveaux lauréats de l'Institut universitaire de France, Clemens WINKELMANN et Guilhem MARTIN, font partie de Grenoble INP – UGA. Ce prix qui vient également récompenser les collègues avec lesquels ils travaillent contribue au rayonnement de l'institut.

2. Stratégie et gouvernance

- a. Accréditations CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) : présentation des notes d'orientation stratégique des composantes (présenté en CEVU) (*délibération*)

Isabella ZIN TOMASINO

Le renouvellement concerne les sept écoles d'ingénieur qui délivrent des titres de bachelor, d'ingénieur diplômé ou d'ingénieur de spécialisation, en formation initiale, en formation par apprentissage ou en formation continue.

Cette évaluation par la CTI a lieu tous les quatre ans et couvre différents domaines : l'école et sa gouvernance, le management de l'école, les ancrages et partenariats, les formations d'ingénieur, le recrutement des élèves, la vie étudiante et la vie associative, l'insertion professionnelle.

Elle se déroule en deux étapes, une évaluation sur dossier, le dépôt des dossiers devant être effectué avant le 7 novembre prochain, et une audition, en janvier 2026. L'habilitation sera délivrée pour la période 2026-2030.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui participent à cette évaluation, qui représente un travail très important.

Les notes stratégiques de chacune des écoles et du département de formation professionnelle découlent directement des orientations stratégiques votées cet été. Elles comportent :

- un axe commun : former des ingénieurs capables de concevoir et de déployer des solutions qui restaurent et régénèrent les systèmes vivants et techniques, tout en créant de la valeur durable pour la société et les générations futures ;
- des mots clés : soutenabilité et ingénierie régénérative ; épanouissement, inclusion et diversité ; synergie formation recherche innovation à impact ; partenariats stratégiques et internationalisation ;
- des axes spécifiques en fonction de l'identité des écoles et de leur périmètre de métiers.

Les orientations stratégiques des écoles dépendent également des orientations stratégiques européennes, des orientations stratégiques nationales, des orientations stratégiques de l'UGA et des orientations stratégiques de nos partenaires.

Chaque école a des périmètres métiers et des domaines d'ingénierie qui lui sont spécifiques, même s'il peut exister quelques recouvrements.

Les principales orientations stratégiques de l'Ense3 portent sur le fait d'être une référence dans les transitions énergétiques et hydriques, l'intégration de la DD&RS dans la formation et la recherche, l'innovation scientifique et sociale, l'internationalisation et l'attractivité, la gouvernance participative et l'amélioration continue, l'école citoyenne, inclusive et résiliente.

Pour l'Ensimag, la stratégie se base sur l'excellence en numérique et en mathématiques appliquées, le leadership en IA responsable, l'agilité pédagogique et l'approche par compétences, la diversité et l'inclusion, l'internationalisation et l'ouverture, les partenariats et l'entrepreneuriat, l'exemplarité interne en matière de QVCT et de RSE.

L'Esisar, orientée vers la cybersécurité, souhaite développer des compétences d'avenir (cybersécurité industrielle, IoT et robotique), innover en matière de pédagogie, s'appuyer sur un ancrage territorial fort du fait de sa création avec la chambre de commerce et d'industrie de la Drôme, et poursuivre la voie de l'apprentissage.

Génie Industriel souhaite rester une référence dans le génie industriel responsable et soutenable et l'industrie 4.0. Ses axes de travail tournent autour de la soutenabilité de l'école (charge de travail, ressources), de l'exigence pédagogique et de l'autonomie étudiante, de la structuration de la transition environnementale et sociale, de la continuité numérique et de l'intégration des SI.

Pagora souhaite continuer à développer l'axe biomatériaux et matériaux biosourcés, renforcer le lien formation-recherche autour de la chaire Cellulose Valley, accroître son attractivité internationale et poursuivre la collaboration industrie-formation.

Phelma a inscrit les axes stratégiques suivants : maintenir son leadership en électronique durable et en écoconception, enseigner les transitions et former le corps enseignant aux transitions, poursuivre l'internationalisation et la mobilité internationale, modular les parcours et engager des partenariats industriels.

Polytech Grenoble axe sa stratégie autour de la polycompétence et de la durabilité, de l'expertise technique et de l'intégration des enjeux sociétaux, des synergies industrielles et académiques, de l'attractivité de l'école en France et à l'international, de la qualité de vie, de la qualité et de l'amélioration continue.

Les principales orientations stratégiques du département de formation professionnelle sont la transformation soutenable des entreprises et la coopération avec les écoles, le développement de l'offre autour des enjeux sociétaux, l'accroissement de sa visibilité, l'accompagnement de l'évolution interne du pilotage et de la démarche qualité, le déploiement de stratégie DD&RS.

Christine GOCHARD

Nous pouvons souligner la qualité du travail réalisé par les écoles et remercier Isabella ZIN TOMASINO pour cet exercice de synthèse, qui donne une bonne image des orientations principales de chaque école.

Patrick GUILLOU

Je remarque que les termes IA et responsabilité environnementale et sociale sont très présents, alors qu'ils sont pour moi antinomiques. Certes, l'IA est très utilisée dans les entreprises, mais elle est loin d'être écologique. Il me semble que la question de la pertinence et de l'intérêt de former les étudiants à cette technologie du futur devrait être posée et débattue au sein de Grenoble INP – UGA.

Laurent LEFEVRE

De nombreux collègues s'interrogent quant aux impacts de l'IA sur leur manière de travailler et d'enseigner. Ils sont parfois désemparés par l'utilisation que les élèves ont de l'IA. Or il ne me semble pas que l'adaptation des enseignements et des enseignants à ce changement très profond soit inscrite dans les orientations stratégiques des écoles.

Isabella ZIN TOMASINO

Une réflexion est menée sur ce thème au sein de l'établissement et inclut l'ensemble des écoles, mais elle n'apparaît effectivement pas dans les notes d'orientation stratégique. Deux groupes de travail viennent d'être lancés : l'IA pour la pédagogie et l'usage de l'IA pour l'administration. Il existe par ailleurs un projet CMA sur le verdissement du numérique.

Emmanuel MAITRE

Ces groupes de travail sont en pleine structuration et attendent la validation du directoire.

Stéphane MANCINI

Quel est le positionnement de l'INP vis-à-vis des concepts qu'elle enseigne ? Est-elle prête à les appliquer ?

Si je prends l'exemple du projet d'installation d'un data center de 500 MW à proximité de Grenoble, dont le refroidissement sera assuré par l'Isère, alors que d'autres alternatives existaient, Grenoble INP – UGA compte-t-elle porter un avis sur l'évolution de son écosystème et participer aux débats qui se déroulent dans les collectivités territoriales ?

Vivien QUEMA

Se poser des questions éthiques, raisonner de manière écoresponsable : Grenoble INP – UGA applique ces concepts au travers de sa politique voyage, des travaux du conseil des transitions, de la création d'une vice-présidence dédiée au développement durable dès le mandat de Brigitte Plateau, du déploiement du photovoltaïque, du raccordement au chauffage urbain, etc. La préoccupation de l'établissement se traduit également au travers des projets qu'il porte et des thématiques des contrats académiques et des partenariats industriels qu'il signe.

Grenoble INP – UGA ne peut pas, en revanche, donner son avis sur les choix des industriels du bassin grenoblois. Ce n'est pas sa vocation et l'établissement doit se concentrer sur ses missions de formation, de recherche et d'innovation.

Concernant le numérique, des groupes de travail basés sur le volontariat se sont réunis avant l'été, dont l'un portait sur la critique de l'intelligence artificielle. Certains ont compté jusqu'à 40 personnes et des propositions concrètes ont été rédigées et présentées au directoire de l'établissement. Ce groupe de travail sera poursuivi afin qu'il puisse informer l'établissement d'éventuels problèmes liés à l'utilisation de l'IA.

Patrick GUILLOU

Ces groupes de travail ont-ils déjà communiqué sur les résultats de leurs réflexions ?

Vivien QUEMA

Ils ont présenté leurs premiers travaux et conclusions au directoire, qui doit dorénavant valider la continuation de ces groupes de travail. Ce n'est qu'ensuite que des communications pourront avoir lieu.

Christine GOCHARD

Les notes d'orientation stratégique ont été examinées en CEVU le 2 octobre 2025. Elles ont recueilli 12 abstentions et n'ont pas fait l'objet de remarques.

Délibération proposée au CA

« Le Conseil d'administration approuve les notes d'orientation stratégique des composantes de formation de Grenoble INP – UGA dans le cadre de l'accréditation par la Commission de Titres d'Ingénieur pour la période 2026-2030. »

La délibération est approuvée à la majorité (5 abstentions, 1 voix défavorable).

b. Bilan sur la mise en œuvre des actions proposées par le Conseil des transitions (CTR) (information)**Étienne GHEERAERT**

Le conseil des transitions a travaillé pendant deux années pleines pour élaborer un plan d'action en 38 points.

Pour sa troisième année d'existence, il lui a été demandé, au lieu d'émettre de nouvelles propositions, d'assurer le suivi des propositions votées en conseil d'administration et d'engager une réflexion sur le concept d'économie à visée régénérative.

Le conseil des transitions s'appuiera pour cela sur la feuille de route à visée régénérative de Grenoble INP – UGA, construite en 2024 dans le cadre de la CEC (convention entreprises pour le climat) et sur celle de Grenoble IAE – INP, UGA. Il pourra associer à cette réflexion des personnalités extérieures issues d'entreprises engagées dans la CEC et sera amené à sensibiliser les membres du conseil des transitions aux principes de l'économie à visée régénérative grâce à l'intervention d'experts.

Le bilan présenté ce jour se focalisera sur les actions proposées en matière de mobilité. Elles ont été incluses dans le plan de mobilité durable de l'UGA pour en augmenter les effets. C'est le cas par exemple de l'installation de parkings pour les vélos à proximité des bâtiments dans lesquels travaillent les personnels de Grenoble INP – UGA, qui sont pour beaucoup des bâtiments appartenant à l'UGA.

Des engagements ont été pris par l'UGA et ses établissements composantes dans le cadre de la charte Plan Climat Air Energie de Grenoble-Alpes Métropole et des financements ont été inclus dans le COMP.

Les actions identifiées par le conseil des transitions en matière de mobilité étaient les suivantes :

- [D2] Aménagement d'abris vélo couverts et/ou sécurisés pour les personnels et étudiants à proximité immédiate des entrées principales ;
- [D3] Aider les étudiants à prendre les transports bas carbone (train/covoiturage) pour les voyages moyens/longs et pour les voyages non quotidiens ;
- [D4] Faire intervenir Mvélo+ sur chaque site de Grenoble INP – UGA pour informer et faire essayer un vélo pendant une semaine gratuitement ;
- [D5] Réduire le nombre de voitures sur le campus de Grenoble, favoriser le covoiturage, les transports en commun et le vélo ;
- [D6] Optimiser les outils de mise en œuvre de la politique voyage de Grenoble INP – UGA pour changer les pratiques et aller vers des trajets professionnels bas carbone, passer des marchés avec des agences de voyages qui favorisent le train, limiter les voyages en avion, favoriser le distanciel ;
- [D7] Mettre en place dès la rentrée de 1^{ère} année un atelier de réflexion sur les pratiques individuelles de mobilité quotidienne auprès des étudiants.

Le plan de mobilité durable de l'UGA comporte six axes, relatifs aux déplacements domicile-travail, aux déplacements professionnels, à la gestion de flotte de véhicules, aux équipements de la mobilité sur tous les campus, aux déplacements d'études et aux déplacements domicile-études. Les financements pour déployer une flotte de vélos professionnels et réaliser des infrastructures sécurisées de stationnement ont été inscrits dans le COMP à hauteur de 300 000 euros.

Le mois de la mobilité a été organisé en septembre par Grenoble-Alpes Métropole, avec la participation de l'UGA et de ses établissements composantes. Le challenge mobilité, initié par la région Auvergne-Rhône-Alpes, a permis à Grenoble INP – UGA de proposer deux événements, un Atelier 2 tonnes et une Fresque de la mobilité.

De nombreuses actions se déroulent également au sein des écoles, notamment Ense3, dont les étudiants réalisent chaque année un bilan carbone obligatoire, Polytech et Pagora, mais il est difficile de toutes les tracer.

Concernant l'action **[D2]**, aménagement d'abris vélo couverts et/ou sécurisés pour les personnels et étudiants à proximité immédiate des entrées principales, il est planifié de développer les infrastructures et les aménagements de mobilité décarbonée sur tous les sites de l'UGA. Ces actions seront financées dans le cadre du COMP. L'installation de places de stationnement pour les vélos, sécurisées ou non, a été réalisée à GreEn-ER, à Minatec et sur le site de l'avenue Félix Viallet.

L'action **[D3]**, aider les étudiants à prendre les transports bas carbone, est planifiée dans le cadre du plan de mobilité, mais aucune action concrète n'a été réalisée ou programmée, même si des initiatives partielles existent dans le réseau Polytech.

L'action **[D4]**, faire intervenir Mvélo+, sera renouvelée tous les ans dans le cadre du mois de la mobilité durable. Elle concerne actuellement le campus, sachant que l'objectif est de la proposer sur chaque site de Grenoble INP – UGA.

L'action **[D5]**, réduire le nombre de voitures sur le campus et favoriser le covoiturage, les transports en commun et le vélo, a également donné lieu à un certain nombre de réalisations pendant le mois de la mobilité.

L'action **[D6]**, optimiser les outils de mise en œuvre de la politique voyage de Grenoble INP – UGA, se traduit concrètement par l'autorisation de se déplacer à vélo ou à trottinette, soumise au vote du conseil d'administration de ce jour, et par la prise en charge d'une nuitée supplémentaire pour les trajets longue distance effectués en transport doux. L'établissement avait été l'un des premiers à interdire l'avion pour les déplacements pouvant être effectués en train lorsque la durée du voyage en train n'excédait pas six heures. L'agence de voyages titulaire du marché a changé et répond mieux aux attentes de l'établissement.

L'action **[D7]**, mettre en place dès la rentrée de première année un atelier de réflexion sur les pratiques individuelles de mobilité quotidienne auprès des étudiants, est réalisée à l'Ense3, à Polytech et à Pagora.

Laurent LEFEVRE

Le réseau des correspondants DD&RS a envoyé, le 11 juillet dernier, un courrier à l'administrateur général, resté jusque-là sans réponse. Dans ce courrier, il était

demandé de reconstruire une vice-présidence dédiée DD&RS. Compte tenu des difficultés financières de l'établissement et de la vacance sur certains postes de vice-présidence, la politique de transition semble passer au second plan et l'idée de répartir la responsabilité de sa mise en œuvre dans les différentes équipes de vice-présidence fonctionne difficilement.

Les correspondants DD&RS des écoles considèrent que la politique DD&RS manque d'une vue globale au niveau de l'établissement, de suivi et de coordination. De nombreuses actions sont par conséquent en attente. Il semble important de définir des priorités pour éviter le saupoudrage, dégager les moyens nécessaires et améliorer la communication externe et la visibilité des actions menées.

Pour ces raisons, la présence d'une personne dédiée, capable de porter politiquement ces enjeux de transition, devrait être reconstruite.

Étienne GHEERAERT

J'ai répondu oralement à l'un des correspondants du réseau et une réponse écrite est prévue.

Concernant la nomination d'un vice-président de plein exercice sur le développement durable, je rappelle que notre action en matière de développement durable comporte trois volets :

- 1) comment transformer nos activités de recherche, d'enseignement et d'innovation pour diminuer leur impact sur l'environnement ;
- 2) comment faire pour que nos recherches transforment la société via des sujets de recherche liés à l'environnement, au changement climatique, aux économies d'énergie et à l'économie régénérative ;
- 3) comment faire pour que nos étudiants transforment la société et les entreprises dans lesquelles ils iront travailler.

Pour que nos sujets de recherches et que nos contenus de formation évoluent, il faut aller solliciter les responsables de parcours, les professeurs, les responsables d'écoles, les responsables de spécialités. Il faut par conséquent que la communication diffuse dans les différentes strates de l'établissement et des écoles et que chaque vice-président porte cette stratégie DD&RS au sein de son propre domaine. La présence d'un vice-président DD&RS a constitué la première étape, mais il faut désormais descendre le pilotage de la politique d'un cran.

Par ailleurs, le développement durable et la responsabilité sociétale sont associés au poste de vice-président chargé de la stratégie, des ressources humaines que j'occupe et qui me permet de bénéficier d'une vue globale de l'établissement et de ses moyens.

Enfin, nous avons enfin créé un poste de chargé de projets DD&RS malgré notre contexte de réduction des coûts. L'établissement a accepté cet effort, convaincu qu'il était essentiel de responsabiliser tous les vice-présidents à cette thématique.

En revanche, il est indéniable que nous pouvons progresser en matière de communication.

Isabella ZIN TOMASINO

Je confirme qu'une part de l'intérêt de ma fonction est de porter ces actions DD&RS dans les formations plutôt que de les déléguer à un VP DD&RS.

Je tiens à remercier les personnels et le réseau des référents pour les propositions en matière de DD&RS qui ont émergé lors du bilan établi dans le cadre de l'accréditation CTI. Un premier volet portait une sensibilisation transverse et commune, un deuxième traitait plus particulièrement de l'économie régénérative appliquée aux spécialités métiers et le troisième proposait un cycle de conférences que chaque école peut proposer à ses étudiants.

Nous nous sommes rendus, lors de l'élaboration de ce bilan, que chaque école s'était saisie de ce sujet et l'avait intégré dans ses maquettes. Sur le premier volet, la décision prise par le réseau et les directeurs des études est de mettre en commun ce qui existe dans les écoles. Concernant les spécialités métiers, il faudrait effectivement travailler sur des thématiques communes. Quant au cycle de conférences, les écoles ont proposé qu'elles soient ouvertes en présentiel pour les étudiants de l'école qui la propose et en hybride pour tous les étudiants des autres écoles.

Victor PRELY

Quel regard porte le conseil des transitions sur ce bilan ?

Étienne GHEERAERT

Nous avons longuement discuté de sujets DD&RS avant le bilan, ce qui a laissé peu de temps pour jauger le bilan en lui-même. Le conseil des transitions transmettra ses retours lors du prochain conseil d'administration.

Victor PRELY

L'action **[D3]** prévoit d'aider les étudiants à prendre les transports bas carbone lors des déplacements liés à leurs études, mais les deux actions planifiées portent sur des sensibilisations qui ne peuvent pas être considérées comme de réelles mesures d'aide.

L'action **[D7]** ne comporte aucune action, sauf celle de l'Ense3 qui existait avant le conseil des transitions. Cela questionne la volonté de l'établissement d'engager des discussions sur ce sujet.

Alexandre BARRE

J'ai été étonné de ne voir aucune évaluation des mesures mises en place, par exemple le nombre d'élèves ayant modifié leurs pratiques de déplacement à la suite de l'atelier de réflexion proposé dans l'action **[D7]**.

Delphine RIU

Nous suivons l'action **[D7]** et la mesurons au niveau de l'école.

Victor PRELY

Le premier objectif de la troisième année du conseil des transitions, « assurer le suivi des actions votées en CA » a été effacé du nouveau contrat signé par les

différentes parties prenantes du CTR. Cela me semble regrettable et le retour sur les actions du CTR présenté en conseil d'administration ne peut pas être suffisant.

Stéphane MANCINI

Je note avec satisfaction que la problématique des déplacements doux est aujourd'hui prise en compte, mais il me semble, si j'en crois l'occupation des parkings à vélo, que les étudiants sont bien plus sensibilisés que nous. Sommes-nous à la hauteur de leurs besoins et quels sont ces besoins ? Quel est le nombre de parkings à vélos et de places dans ces parkings qu'il faut prévoir ? Quel est le nombre de places de stationnement pour les voitures qu'il faudra supprimer ? Sommes-nous prêts à l'accepter ?

Par ailleurs, il existe un cadre réglementaire, que l'établissement ne respecte pas. Depuis 2002, en effet, les déplacements à vélo ou à trottinette donnent droit à des indemnités kilométriques ; or la politique voyage de Grenoble INP – UGA, si elle autorise désormais ces modes de déplacement, ne prévoit pas de les financer.

Concernant la prise en charge d'une nuitée supplémentaire, je rappelle qu'une mission commence dès le franchissement de la porte de son domicile et se termine au retour à domicile. Tous les frais liés à la mission doivent être couverts ; or la délibération comporte une limitation dans la prise en charge des frais. Il n'est pas acceptable que les personnels qui font l'effort d'utiliser un mode de déplacement doux soient obligés de prendre en charge une partie de leurs frais.

Quant au non-paiement du petit-déjeuner en cas de dépassement du forfait, il est illégal.

Enfin, la délibération aurait dû être soumise au CSA avant d'être présentée en CA puisqu'elle concerne l'organisation du travail.

Nous demandons par conséquent le retrait de cette délibération, les règles de l'établissement ne pouvant pas être moins-disantes que la loi.

Christine GOCHARD

Les nombreuses interventions montrent l'envie du conseil d'administration de travailler sur ces thématiques et sont à considérer comme des pistes d'amélioration de la démarche de transition.

Concernant les points techniques soulevés par Monsieur Mancini, je ne suis pas certaine que nous puissions y répondre en séance. Des indemnités kilométriques peuvent effectivement être versées pour les déplacements à vélo, mais elles n'ont pas de caractère obligatoire et sont soumises à la signature d'un accord d'entreprise.

Étienne GHEERAERT

Il aurait été plus judicieux de demander le retrait de la délibération en commission permanente, sachant que le vote porte uniquement sur l'augmentation du remboursement de la nuitée à Paris, qui passerait de 150 à 180 euros.

Nous avons noté les remarques de Monsieur Mancini et étudierons les différents points soulevés.

Quant à l'évaluation de l'impact des mesures du plan d'action du conseil des transitions, elle commence à peine pour certaines actions qui s'inscrivent dans le temps long. Pour d'autres, nous pourrons ajouter une colonne avec le nombre de participants par exemple.

Concernant la lettre de mission du CTR, il devait évaluer, la première année, la politique de l'établissement en matière de DD&RS. Cela n'avait pas été fait la première année et je ne l'ai pas repris pour la deuxième et la troisième année. Je ne suis pas opposé à le rajouter, mais nous manquons déjà de personnes qui agissent par rapport au nombre de personnes qui contrôlent, surveillent et commandent.

Valérie THEROND

Je me réjouis que ce bilan suscite autant d'interventions, ce qui montre la prise de conscience collective et l'importance accordée à ces sujets par l'établissement.

Il faudrait effectivement disposer d'indicateurs pour suivre et évaluer la politique DD&RS de l'établissement, mais nous connaissons tous la charge de travail importante de chacun et les moyens limités dont nous disposons. Il me semble par conséquent difficile, pour le conseil des transitions, de vérifier ce que fait l'établissement, sur le fond comme sur la forme. Il est préférable que le conseil des transitions travaille sur les actions.

Pascal MIOCHE

J'ai assisté à des débats à l'IAE avec des membres du conseil des transitions et des intervenants extérieurs, qui permettent de mieux comprendre les problématiques des écoles. Je pense qu'il faut parfois laisser la place à l'intime conviction et consacrer les moyens à l'action plutôt qu'à l'évaluation.

Cécile GROS

Je vous confirme qu'il est noté, sur la délibération relative à la mise à jour de la politique voyage, qu'elle porte uniquement sur la modification du tarif de la nuit d'hôtel à Paris.

c. Point sur le projet de transformation de l'administration (PTA) (information)

Bernard PINEAUX

Les ambitions du projet sont :

- de faciliter le travail du personnel en réduisant les dysfonctionnements ;
- d'inscrire les pratiques dans une démarche d'amélioration continue ;
- de clarifier l'ensemble des processus et le principe de subsidiarité entre composantes ;
- d'avoir la satisfaction de pouvoir exécuter son travail dans les meilleures conditions possible.

Le contexte qui entoure cette transformation de l'administration est complexe, en raison de la charge de travail, de la situation financière de l'établissement, des incertitudes générales et de la résistance au changement.

Ce projet se décline en cinq axes :

- Axe 1 : Décrire les principaux processus des grandes fonctions de l'établissement
- Axes 2 et 3 : Identifier les problèmes pouvant être traités à court et moyen termes et mettre en place des systèmes de collecte d'informations ;
- Axe 4 : Accompagner le changement ;
- Axe 5 : Pérenniser les bonnes pratiques.

Trois fonctions étaient étudiées dans l'axe 1, la fonction financière et comptable, la scolarité et la fonction SI, à raison de cinq processus par fonction. Chaque groupe de travail a consacré trois jours au processus étudié et réalisé un état des lieux de l'existant, un recensement des irritants, une description du processus cible et une proposition de plan d'action.

Pour chaque fonction, un comité technique instruit les propositions d'action. La priorité est donnée à la production des fiches processus, des diagrammes de flux et des RACI.

Les synthèses des groupes de travail et le fichier « suivi des plans d'action » sont disponibles sur l'intranet.

Concernant les axes 2 et 3, il a été rappelé de se référer au supérieur hiérarchique ou au responsable pour toute question, difficulté ou suggestion. L'outil « Help INP » peut être utilisé pour proposer des pistes d'amélioration ou de simplification. Une permanence « les difficultés : parlons-en » permet de traiter toutes les difficultés, hors risques psychosociaux (RPS) et violences sexuelles et sexistes (VSS).

Le comité technique des axes 2 et 3 instruit les remontées et propose des actions. Ces actions sont visibles dans le fichier « Suivi des plans d'action », mis à jour mensuellement. Sont traitées en priorité les actions pour lesquelles des ressources sont disponibles.

Concernant l'axe 4, l'accompagnement du changement est construit en collaboration entre le GT, le comité technique et le copil. Un plan de communication a été élaboré et est disponible sur l'intranet. Une visioconférence est proposée tous les deux mois pour échanger avec les personnels. Une lettre d'information est éditée trois fois par an. Le réseau des communicants peut prendre le relais si nécessaire. Un glossaire du PTA a été édité sur l'intranet.

Pour l'axe 5, l'équipe présidence travaille sur les axes stratégiques et les macro-processus de l'établissement. Les outils de méthodologie, de modélisation, les modèles, les diagrammes, les fiches descriptives et les RACI seront ensuite mis en place progressivement.

Antoine LE GRAND

Connaissez-vous le nombre de propositions d'amélioration remontées par l'outil « Help INP » et la proportion de propositions traitées et de propositions refusées ?

Le projet de transformation est porté par un réseau métiers axé sur la qualité, mais il semble manquer la présence des services centraux dans les groupes de travail.

Ne serait-il pas plus efficace, au moins pour certaines thématiques, de grouper les personnes des métiers, les politiques et les élus ?

Thomas REVERDY

La démarche ne risque-t-elle pas de fossiliser les comportements, avec des divisions du travail relativement complexes ? L'enjeu de simplification est-il réellement au cœur de la démarche ?

Quelle est l'articulation avec les outils numériques utilisés ? La réflexion sur les outils semble parfois déconnectée des processus, alors que les activités de l'administration du travail sont très fortement connectées aux outils utilisés.

Quelle est l'articulation entre les CRE et ce plan de transformation ?

Patrick GUILLOU

Nous souhaiterions que la liste des participants aux groupes de travail soit mise à disposition sur l'intranet, afin que nous puissions les rencontrer.

Par ailleurs, existe-t-il un moyen de suivre l'évolution d'une demande exprimée en groupes de travail ?

Stéphane MANCINI

Le plan de transformation de l'établissement devait permettre de compenser les suppressions de postes par des gains d'efficacité. Or les premières suppressions de postes sont soumises au vote ce jour, alors que les gains du PTA se décalent dans le temps.

Je me questionne par ailleurs sur la multiplicité des groupes de travail, qui se traduisent par des niveaux de questionnement très disparates, allant de la mise en place d'une FAQ à un changement de processus, et sur leur légitimité vis-à-vis de la hiérarchie. La priorité ne devrait-elle pas être de remettre en place des circuits de communication et d'expression que chacun pourrait utiliser facilement au sein des hiérarchies existantes au lieu de proposer des outils, tels que « Help INP », permettant de les court-circuter ?

Vivien QUEMA

Je souhaiterais en premier lieu remercier toutes les personnes qui se mobilisent dans le conseil des transitions, dont le travail est peut-être perfectible, mais extrêmement précieux pour l'établissement.

L'enjeu de simplification est-il au cœur de la démarche ? Il a en tout cas été présenté comme une ambition. Les résultats ne sont peut-être pas encore présents, mais le PTA représente un effort considérable, de Bernard PINEAUX et de Noelia BOUZON, mais également de tous les collègues qui participent aux groupes de travail et dont la mobilisation est, à ce jour, inédite par son ampleur.

Le PTA a eu la vertu de mettre la question de la transformation de l'établissement au cœur des préoccupations. Il a également pour effet de permettre l'élaboration d'un premier état des lieux et de rassembler des acteurs qui ne se parlaient plus, soit car certains réseaux métiers ont disparu au cours du temps soit car les services centraux et les composantes n'ont pas souvent l'occasion de dialoguer.

Des remontées positives portent sur le contenu des échanges dans les groupes de travail, même si des craintes demeurent quant aux décisions qui seront ensuite prises. Force est de reconnaître que la mise en œuvre des propositions émanant de ces groupes de travail va devoir être accélérée pour qu'elles ne restent pas au niveau du constat. Cette crainte est partagée par les groupes de travail, par moi et par Eurogroupe, qui a insisté sur la nécessité d'être vigilant quant à leur traduction concrète. Je rappelle cependant que le PTA a moins d'un an d'existence, et que ce sujet, pour important qu'il soit, n'est pas encore critique.

Le lien avec les CRE me paraît absolument évident. Elles induisent une baisse des effectifs de l'administration qui, pour qu'elle n'engendre pas une surcharge de travail, doit absolument s'accompagner d'une évolution des processus et des activités, y compris l'arrêt de certains d'entre eux et de certaines d'entre elles, notamment ceux et celles qui ne pourront être pris en charge par les ressources humaines disponibles.

Une réflexion est entamée dans le cadre du directoire quant à l'évolution du projet de transformation afin de le rendre plus efficace, de mieux le connecter aux décisions prises dans le cadre de la réduction de la masse salariale et de passer d'une démarche d'amélioration continue à une réflexion structurelle sur la forme et l'organisation les plus pertinentes que doit prendre l'administration. Cette réflexion, tout juste entamée, sera menée avec les réseaux métiers.

Le lien entre les outils et les processus est intime, sachant que ce sont les outils qui doivent supporter les processus et non les processus qui doivent s'adapter aux outils. Ce lien est aujourd'hui distendu et doit être renforcé, notamment grâce aux travaux menés sur l'IA.

Concernant les systèmes d'information (SI), nous déployons des chargés de mission auprès des vice-présidents. Deux chargés de mission travaillent aujourd'hui en lien avec Isabella ZIN TOMASINO et la DSI sur le SI scolarité et formation pour mener un travail de fond.

Quant à la multiplicité des groupes de travail, la structure du PTA a été discutée et validée en directoire pour que la participation soit la plus large possible et qu'elle assure la représentation de l'ensemble des personnels de l'établissement. Si cette structure s'avérait inefficente, nous n'hésiterions pas à la faire évoluer.

Je comprends qu'il puisse être embarrassant pour un personnel de passer par l'outil « Help INP », mais je ne pense pas que la situation serait plus satisfaisante sans cet outil. Nous restons cependant ouverts à toute autre proposition.

Enfin, toutes les questions et sujets travaillés dans le cadre du PTA seront à mettre en œuvre. J'ai noté le besoin de transparence sur l'évolution des propositions et sur les arbitrages réalisés, auquel je m'engage à répondre dans la mesure des nos moyens et ressources.

Bernard PINEAUX

L'outil « Help INP » a permis de collecter plus de 40 propositions. Entre 20 et 25 permanences ont été tenues. La présence des services centraux dans les groupes de travail peut être parfois insuffisante, mais nous restons sur la modalité

du volontariat, sachant que les personnes ne peuvent être volontaires qu'avec l'accord de leur hiérarchie. Cela permet aux projets d'être acceptables par tous.

Concernant les outils, il faut commencer par structurer les processus, les décrire et les respecter, seule manière de les améliorer et de les automatiser.

Les conditions de retour à l'équilibre sont une donnée d'entrée supplémentaire du projet qui existait cependant indépendamment des CRE. Elles le rendent plus difficile à mettre en œuvre, mais d'autant plus pertinent.

Toutes les réponses aux questions remontées individuellement sont visibles au travers des plans d'action. Les propositions sont validées par le comité de pilotage, ce qui est selon nous le meilleur moyen de rendre les décisions acceptables. Les comités techniques permettent de déterminer les demandes individuelles qui concernent en réalité plusieurs écoles ou composantes.

Vivien QUEMA

Toutes les propositions sont les bienvenues pour améliorer le fonctionnement de l'établissement.

d. Point sur les conditions de retour à l'équilibre (CRE) (information)

Étienne GHEERAERT

Les CRE sont en place depuis bientôt un an, mais un certain nombre de mesures n'ont pu être effectives qu'en septembre 2025 et ne porteront pleinement leurs effets qu'en 2026.

Concernant la réduction des postes IATS permanents, la cible n'est atteinte qu'à moitié soit un manque à gagner de 650 000 euros. La diminution du nombre de contrats doctoraux n'est pas pleinement effective, mais le sera l'année prochaine. La diminution des heures complémentaires et des vacations représente 10 % des heures totales, pour un objectif de 15 %, mais elle est effective depuis quelques mois seulement.

Il manque par conséquent 1 million d'euros sur le bilan 2025 par rapport à l'objectif, et il manquera 2 millions d'euros en année pleine 2026, même si les mesures prises vont générer une économie de 4 millions d'euros.

Geoffroy ENJOLRAS

Le budget 2026 est en construction et mobilise les services centraux de l'établissement, les composantes de formation, les composantes de recherche et les plateformes. La réflexion sur la modulation des droits d'inscription entre en compte dans cette construction.

Des points de vigilance ont été identifiés : la hausse de 4 points du CAS Pension en 2026, pour un impact de 1,4 million d'euros sur l'établissement dont la moitié serait financée par l'Etat aux dernières nouvelles ; la protection sociale complémentaire, qui est estimée en année pleine à 500 000 euros mais non compensée par l'Etat. Cette mesure est aujourd'hui en stand-by.

Des ajustements internes des CRE sont à discuter, notamment sur les maquettes, les droits d'inscription et la masse salariale des enseignants-chercheurs. Il faut également s'interroger sur les méthodes mises en œuvre pour la masse salariale des IATS et pour le patrimoine, dont les effets sont moindres qu'attendu.

Nicolas RUTY

Plusieurs questions se posent concernant la modulation des droits d'inscription. Quel est le gain espéré de cette mesure ? D'autres solutions, telles que le reste à charge sur les formations par apprentissage ou une contribution des entreprises aux PFE, ont-elles été étudiées ?

Je précise que nous sommes opposés à cette modulation.

Vivien QUEMA

Le gain n'a pas été précisément estimé, mais il le sera prochainement. En année pleine, il devrait se situer entre 3 et 6 millions d'euros. La première année, la hausse des droits d'inscription s'appliquerait sur la moitié des 2 000 étudiants : à raison de 500 euros supplémentaires par étudiant, le gain serait au minimum de 1,5 million d'euros. Rien ne dit que ces modalités seront celles qui s'appliqueront, mais elles permettent d'obtenir un ordre de grandeur qui, vous vous en rendez compte, est bien supérieur à celui des mesures sur les PFE.

J'entends que les avis puissent être partagés sur cette mesure. Je tiens à l'enseignement public et suis attaché à des frais d'inscription aussi modiques que possible, mais je suis également conscient que le pays est fortement endetté et que le coût de la formation par étudiant, de l'ordre de 13 à 14 000 euros par an, est plus élevé que dans d'autres établissements ou écoles d'ingénieur. Ce coût n'est pas soutenable : il faut essayer soit de le diminuer soit de le compenser en élargissant l'assiette des contributeurs. C'est effectivement cette deuxième option que je prône, de manière à ne pas réduire la qualité de la formation proposée. L'élargissement sera cependant réfléchi et limité à celles et ceux dont la situation financière le permet. A titre personnel, je comprendrais, compte tenu des revenus dont je dispose et qui sont largement supérieurs aux revenus moyens des Français, que les frais d'inscription de mes enfants augmentent.

Je m'engage cependant à ce que le nombre d'étudiants exonérés et le nombre d'étudiants bénéficiant de droits d'inscription modiques soient au minimum équivalent à ceux en vigueur aujourd'hui.

Antoine LE GRAND

Quel regard le rectorat a-t-il porté sur la trajectoire des CRE lors de la réunion qui s'est tenue il y a deux jours ?

Vivien QUEMA

Il ne s'agissait pas d'une réunion avec le rectorat, mais d'une visite du recteur qui souhaitent faire connaissance avec l'établissement et avec moi. Le travail de contrôle de la trajectoire aura lieu dès lors que nous aurons transmis le BI 2026, au début du mois de novembre.

Stéphane MANCINI

Les décisions sur les droits d'inscription sont hautement politiques et ne peuvent se juger à l'aune de sa situation personnelle.

Vivien QUEMA

Mon salaire est public puisque je suis professeur des universités classe exceptionnelle dernier échelon auquel s'ajoute une prime pour ma mission d'administrateur général. C'est la raison pour laquelle, Stéphane, je me suis permis d'en parler.

Stéphane MANCINI

Je ne parle pas en mon nom, mais en tant que représentant du personnel. Je vous remercie de ne pas personnaliser votre réponse.

Christine GOCHARD

La question est effectivement très politique et la volonté de débat est légitime. Je ne doute d'ailleurs pas qu'il aura lieu en directoire, en conseil d'administration, et avec les représentants des étudiants.

3. Formation, recherche, valorisation

a. Bilan de la rentrée 2025 (*information*)

Isabella ZIN TOMASINO

Le recrutement des étudiants a été très satisfaisant, particulièrement en apprentissage alors que le reste à charge avait été modifié. Toutes les formations sont pleines et nous remercions nos partenaires industriels de leur investissement.

La dynamique de la rentrée 2026 s'inscrit dans celles des années précédentes.

Valérie THEROND

Je constate cependant que la proportion d'étudiants primo-entrants en cycle d'ingénieur issus de La Prépa des INP diminue au cours des trois dernières années.

Isabella ZIN TOMASINO

C'est exact, mais cette diminution est le résultat d'une diversification des modes de recrutement. Par ailleurs, le nombre d'étudiants inscrits n'est pas encore définitif.

b. Projet de formation de Grenoble INP – Phelma, UGA délocalisée au Kazakhstan (*information*)

Gülgün ALPAN

L'enjeu de ce projet de formation est de faire rayonner l'établissement et son modèle éducatif à l'étranger. De nombreuses entreprises sont déjà installées au Kazakhstan, notamment dans le domaine d'énergie, et cette formation pourrait être

l'occasion d'intensifier les partenariats. Enfin, elle permettrait d'attirer des étudiants d'excellence à moindre coût.

Grenoble INP – Phelma, UGA gérera la proposition du contenu pédagogique, aidera au montage de la formation à Satbayev Université et se chargera de la formation des formateurs. L'université Satbayev s'impliquera dans la mise en place de la formation et dans le recrutement des étudiants, et financera le projet, qui bénéficiera également de l'appui politique de l'Ambassade de France au Kazakhstan.

Jean-Emmanuel BROQUIN

Ce projet prévoit de mettre en place une antenne de Phelma au sein de l'université Satbayev d'Almaty, avec un programme commun de formation, et de délivrer un diplôme de Bachelor de Grenoble INP – Phelma, UGA, un diplôme national d'ingénieur et un diplôme national de Master.

L'ouverture, initialement prévue en septembre 2026, sera probablement décalée d'un an.

Le programme de formation prévoit une première année de remise à niveau à Almaty, notamment en langue française, suivie de deux années équivalentes aux classes préparatoires, qui se dérouleront également au Kazakhstan. L'année suivante, en France, à Phelma, permettra aux étudiants kazakhs d'atteindre le niveau Bachelor. Ceux qui souhaitent devenir ingénieurs poursuivront ensuite leurs études en France pendant deux ans. Ceux qui souhaitent préparer un diplôme de master of science passeront une année au Kazakhstan puis une année à Phelma.

Nous attendons les réponses du gouvernement du Kazakhstan, sachant que l'objectif est de minimiser le coût pour l'établissement et pour l'école.

Gülgün ALPAN

Le coût devrait même être nul dans la mesure où les étudiants bénéficieraient de bourses d'études.

Victor PRELY

Par quel montage financier prévoyez-vous d'atteindre un coût nul ?

Jean-Emmanuel BROQUIN

Les négociations sont en cours, sachant que Phelma ne travaillera pas bénévolement.

Antoine LE GRAND

Je suis toujours inquiet quant aux bachelors, qui sont des diplômes d'établissement et non des diplômes nationaux, et dont la qualité peut être différente. Par ailleurs, ces bachelors qui correspondent à la première année d'école d'ingénieur ne permettront pas aux étudiants de s'insérer professionnellement.

Jean-Emmanuel BROQUIN

Ce diplôme est demandé par le Kazakhstan, qui considère que des études trop longues pourraient rebouter les jeunes du pays. Par ailleurs, il s'agit d'un diplôme conjoint : les étudiants posséderont également un diplôme kazakh.

Antoine LE GRAND

Attention cependant à ne pas dégrader la réputation de l'ensemble de l'établissement en délivrant des diplômes qui ne correspondent pas aux attentes des étudiants et ne leur permettent pas de trouver un emploi.

Jean-Emmanuel BROQUIN

Nous y serons très attentifs.

Christine GOCHARD

Je vous remercie et vous souhaite bonne chance pour le montage du projet avec le Kazakhstan.

- c. **Règlements des admissions de la Prépa INP 2025/2026** (*présenté en CEVU et en CP*) (*délibération simplifiée*)
- d. **Ouverture de nouveaux certificats de compétences en formation continue** (*présenté en CEVU et en CP*) (*délibération simplifiée*)
- e. **Politique tarifaire de l'établissement en matière de formation** (*présenté en CEVU et en CP*) (*délibération simplifiée*)
- f. **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) 2025/2026** (*présenté en CEVU et en CP*) (*délibération simplifiée*)

4. Affaires financières

- a. **Point sur la SATT Linksium Grenoble Alpes** (*présenté en CP*) (*information*)
- b. **Politique voyage – Mise à jour** (*présenté en CP*) (*délibération simplifiée*)
- c. **Tarifs 2025 de mise à disposition des locaux et prestations de Grenoble INP – UGA – Mise à jour** (*présenté en CP*) (*délibération simplifiée*)
- d. **Sortie d'inventaire des biens issus de l'immobilier** (*présenté en CP*) (*délibération simplifiée*)
- e. **Admissions en non-valeur** (*présenté en CP*) (*délibération simplifiée*)
- f. **Liquidation de la société AuRora-5R** (*présenté en CP*) (*information*)

5. Ressources humaines

a. Rapport social unique 2024 et de la base de données sociales 2024 (présenté en CSA et en CP) (délibération)

Christine GOCHARD

Oliwia KURTYKA a quitté la séance et a donné son pouvoir à Olivier LE GRAND.

Étienne GHEERAERT

L'effectif de Grenoble INP – UGA s'élève à 1 595 agents.

La pyramide des âges paraît équilibrée, mais il existe un trou dans celle des enseignants-chercheurs en raison du précédent plan de retour à l'équilibre.

La masse salariale globale est en forte augmentation, en raison de l'intégration de l'IAE et de Polytech, mais une dérive à la hausse était déjà observée les années précédentes. Sur le coût total de 113 millions d'euros, 103 millions d'euros concernent des permanents et 10 millions d'euros des contractuels sur projets.

En matière d'accidentologie, les déplacements à vélo sont la première cause d'accidents.

Le nombre moyen de jours d'arrêt par agent pour raison de santé s'établit à 7,6.

Le télétravail continue à progresser, quelle que soit la catégorie des personnels.

Les personnels travaillent de plus en plus à temps plein dans l'établissement.

La part de personnes en situation de handicap atteint 5,45 % et devrait continuer à progresser grâce au nouveau plan de développement de la politique handicap.

Le nombre d'agents formés ne présente pas de variations significatives.

Le rapport social unique 2024 et la base de données sociales 2024 ont été approuvés à l'unanimité par le CSA.

Patrick GUILLOU

Serait-il possible de connaître les causes des accidents de vélo ?

Emmanuel PASTUREL

Nous pourrions les connaître via les déclarations, mais le rapport social unique ne descend pas dans ce niveau de détails.

Stéphane MANCINI

En 2016, la moyenne d'âge des enseignants-chercheurs était de 46 ans. Elle est aujourd'hui 50 ans, soit une augmentation de 4 ans en moins de 10 ans. 21 enseignants-chercheurs étaient âgés de 37 ans en 2016, ils sont moins de 10 cette année. Ce vieillissement, généré notamment par le PRE, les CRE et le décalage dans les recrutements, pose des problèmes financiers et des problèmes de transmission des connaissances et de dynamisme des enseignants-chercheurs.

Étienne GHEERAERT

Nous partageons votre analyse, raison pour laquelle nous avons maintenu les recrutements d'enseignants-chercheurs dans les nouvelles CRE afin d'éviter ces effets de long terme

Emmanuel PASTUREL

Nous analysons également la répartition des enseignants-chercheurs par tranche d'âge et par CNU afin de limiter le risque de perte d'expertise.

Christine GOCHARD

Le rapport social unique a été examiné en commission permanente du 9 octobre 2025, avec des remarques sur la pyramide des âges et la demande de disposer d'un bilan à 5 ans de la mise en place du télétravail.

Délibération proposée au CA

« *Le Conseil d'administration approuve le rapport social unique 2024.* »

La délibération est approuvée à l'unanimité.

b. Mesures postes IATS permanents (présenté en CSA et en CP) (délibération)**Étienne GHEERAERT**

Les mesures sur les postes IATS permanents sont soumises au CA car elles modifient l'organisation de l'établissement. Elles portent, dans le cadre des CRE, sur la suppression de 26 postes en 2025, de 18 postes supplémentaires en 2026 et de 14 postes supplémentaires en 2027, sans suppression directe de postes en CDD ou en CDI, mais par des actions sur les départs naturels.

Le directoire a étudié 62 postes IATS au fil de l'eau, dont 28 dans le cadre de la campagne d'emplois 2026. Les postes gelés feront l'objet d'un arbitrage global en décembre. Si le nombre de postes identifiés permet de dépasser la cible de 26 postes, les postes les plus critiques sont renouvelés pour maintenir la cible à 26.

Sur l'année 2025, ces efforts représentent 2 ETP annualisés pour les postes gelés et 12,75 ETP annualisés pour les postes proposés à la suppression.

Quatre postes gelés feront l'objet d'un arbitrage en décembre. Un poste à l'Ense3 est gelé pour un an, en attendant le retour de l'agent.

Pour chaque poste identifié, un binôme directeur d'école/directeur de laboratoire va rencontrer la composante pour vérifier qu'il peut être libéré moyennant une réduction d'activité, une réorganisation et optimisation de l'activité ou une mutualisation de la charge entre composantes.

Toutes les composantes contribuent à cet objectif global de réduction.

Le CSA a rendu un avis défavorable, avec 5 voix défavorables et 2 abstentions, en constatant qu'il n'existe pas de réflexion globale sur les impacts de ces mesures et qu'il y avait un risque de mise en danger des agents.

La première remarque est valable, mais il faut atteindre la cible des CRE.

Quant au risque de mise en danger des agents, c'est la raison pour laquelle la cible n'a pas été atteinte et que les postes ont été renouvelés.

Le point a été examiné également en commission permanente, dont les commentaires figurent dans le diaporama.

Patrick GUILLOU

Ces mesures vont peser de manière très lourde sur l'ensemble du personnel administratif. Il est très peu probable que le travail soit partagé entre les personnes restantes. Les services sont déjà nombreux à être en souffrance et l'établissement risque de devoir faire face à d'importants problèmes.

Délibération proposée au CA

« *Le Conseil d'administration approuve la suppression de 16 postes tels que présentés en séance :*

- *2 adjoints techniques de recherche et de formation*
- *4 techniciens de recherche et de formation*
- *1 assistant ingénieur*
- *8 ingénieurs d'études*
- *1 ingénieur de recherche. »*

La délibération est approuvée à la majorité (3 abstentions, 7 voix défavorables).

c. Campagne emplois des personnels IATS 2026 (présenté en CSA et en CP) (délibération)

Étienne GHEERAERT

La campagne emplois des enseignants-chercheurs sera présentée en décembre, afin de pouvoir réaliser des ajustements dans le cadre de la préparation du budget 2026.

La campagne emplois IATS 2026 se base sur l'absence de création de postes et de renfort exceptionnel, sauf cas particulier. Chaque départ sur poste permanent est discuté par le directoire. Le poste peut alors être supprimé ou remplacé par un CDD d'un an.

Au total, six créations de postes sont proposées :

- deux en lien avec le désengagement du CNRS dans l'administration des laboratoires dont il n'a pas la gestion, avec un compromis sur des postes à cheval sur deux laboratoires ;

- un en lien avec une demande du rectorat depuis plusieurs années pour mettre en place un contrôle de gestion ;
- trois en lien avec des postes particuliers, qui existent actuellement à Polytech depuis son transfert dans Grenoble INP en raison d'un moindre support apporté par l'INP. Il s'agit de trois postes qui seront pérennisés, sans impact sur la masse salariale.

Un dernier poste est remis au concours en 2026, le concours 2025 ayant été infructueux. Un agent reconnu travailleur handicapé entrera dans un dispositif particulier de promotion. Sept transformations de postes sont proposées.

Emmanuel PASTUREL

Ces transformations sont liées à des départs qui permettent de questionner le poste et son niveau, à la hausse ou à la baisse.

Étienne GHEERAERT

La politique emplois a été discutée en CSA qui s'est exprimé par 7 abstentions, pointant le manque de vision globale.

La commission permanente s'est interrogée sur le suivi des personnes en surnombre, qui existe, et a regretté le nombre insuffisant de postes IATS titulaires ouverts au concours. Cette deuxième remarque est récurrente, mais nous n'avons pas de solutions permettant à la fois de satisfaire les composantes et de respecter les équilibres.

Emmanuel PASTUREL

Je précise que les postes IATS permanents sont systématiquement ouverts aux titulaires et aux contractuels.

Stéphane MANCINI

Le CSA n'est pas opposé aux recrutements, au contraire, mais s'inquiète des transformations de postes sans vision globale de la politique menée et des critères qui permettent d'identifier les postes à supprimer et les postes à privilégier.

Bien que l'établissement soit dépendant de stratégies globales décidées au niveau de l'Etat, certains des arbitrages réalisés au niveau national pourraient néanmoins être questionnés. Par exemple, une structure de vingt-cinq salariés perd cinq millions d'euros par an depuis dix ans. Elle avait comme objectif de créer 4 000 emplois via des start-ups ; or elle en a créé à peine 500.

Délibération proposée au CA

« Le Conseil d'administration approuve la création de 6 postes IATS et la transformation de corps de 7 postes IATS telles que présentées en séance. »

La délibération est approuvée à la majorité (8 abstentions).

d. RIFSEEP : modification de l'intitulé des niveaux et ajout des agents logés (présenté en CSA et en CP) (délibération simplifiée)

6. Affaires réglementaires

- a. Approbation des statuts du service santé étudiant (SSE) de l'Université Grenoble Alpes (présenté en CEVU et CP) (délibération simplifiée)

7. Retour sur délégations du CA à l'administrateur général (présenté en CP) (pour information)

Aucune question n'est posée.

8. Recueil des propositions de sujets pour l'ordre du jour du prochain CA (tour de table)

Antoine LE GRAND

Le poids des projets est très important dans le budget de l'établissement. Même s'il est probablement très compliqué d'évaluer leurs apports, il serait intéressant d'établir au minimum le bilan de la participation à Unite!.

Étienne GHEERAERT

Un bilan sera établi au sein de Unite! qui arrive en phase de renouvellement. Nous pourrons le présenter au conseil d'administration.

Vivien QUEMA

J'ai entendu les propos de Stéphane et le remercie de reconnaître que certaines décisions ne dépendent pas de notre volonté. La part de l'Etat et celle de l'établissement devront effectivement être débattues.

Sur la question des projets, évoquer la participation de l'établissement et leurs apports est important. Les coûts devraient en toute rigueur être compensés par les gains, mais tous les projets génèrent des coûts induits que nous avons tendance à ne pas prendre en compte. Nous sommes cependant déterminés à modifier cette façon de faire.

Je vous remercie de votre participation constructive à ce conseil d'administration et au fonctionnement quotidien de l'établissement, pour le bien des étudiants. L'établissement traverse une période difficile, mais la tendance est désormais positive, ce qui est extrêmement encourageant. Les équipes de recherche, administratives et pédagogiques réalisent un travail formidable.

Christine GOCHARD

Je vous remercie également pour votre participation et pour la qualité des échanges, soutenue par celle des documents préparés par les services de l'établissement.

Il me reste à vous rappeler de voter les délibérations simplifiées avant ce soir.

Je vous souhaite une bonne soirée et aurai le plaisir de vous retrouver le jeudi 11 décembre.

La séance est levée à 17 heures 20.